

Vu le décret n° 2008-090/PR du 29 juillet 2008 portant organisation des départements ministériels ;

Vu le décret n° 2008-121/PR du 07 septembre 2008 portant nomination du Premier ministre ,

Vu le décret n° 2008-122/PR du 15 septembre 2008 portant composition du gouvernement ;

Le conseil des ministres entendu,

DECRETE:

Article premier - Monsieur Boutchou SIBABI, ingénieur informaticien de classe exceptionnelle, est nommé directeur de cabinet du ministre de l'Industrie, de l'Artisanat et des Innovations Technologiques.

Art 2 - Le ministre de l'Industrie, de l'Artisanat et des Innovations technologiques est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 16 octobre 2008

Le Président de la République
Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre
Gilbert Fossoun HOUNGBO

Le ministre d'Etat, ministre de l'Industrie, de l'Artisanat et des Innovations technologiques
Prof. Léopold Messan GNININVI

DECRET N° 2008- 143/PR du 17 novembre 2008 autorisant extradition

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 14 octobre 1992, notamment son article 23,
Vu le décret n° 90-179 du 18 novembre 1990 portant publication de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, adoptée à Vienne le 19 décembre 1988.

Vu le décret n° 2008-121/PR du 7 septembre 2008 portant nomination du Premier ministre ;

Vu la demande d'extradition émanant du Parquet près la Cour d'Appel de Gent (Belgique) en date du 21 octobre 2008 ;

Vu l'avis favorable de la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Lomé en date du 14 novembre 2008 ,

DECRETE:

Article premier- Est autorisée l'extradition vers la Belgique de Monsieur **Louis DOBBELS** dit **Frank Welborn**, de nationalité belge, né à Roeselare le 10 janvier 1950, poursuivi pour trafic illégal de stupéfiants et de substances psychotropes.

Art 2- Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 17 novembre 2008

Le Président de la République
Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre
Gilbert Fossoun HOUNGBO